



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines

Province de Québec
MRC Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, VÉRONIQUE FORTIN, DIRECTRICE
GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement abrogeant le règlement 205-2014 concernant les normes et procédures
pour les infrastructures municipales

Lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2020, le Conseil a adopté le règlement
267-2020 RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 205-2014 CONCERNANT LES
NORMES ET PROCÉDURES POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal
de Saint-Simon-les-Mines, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Simon-les-Mines ce quatorzième jour du mois d'octobre 2020.

Véronique Fortin, D.M.A.

Directrice générale et secrétaire-trésorière